

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 16

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 septembre 2024

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Steve FUHRMANN- Mme Florence GUTH
Mme Aurélia HEINRICH - Mme Aniko JUNG - Mme Agnès KAMMERER
M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL
M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER
Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER
- Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à Mme Sandra WILLMANN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA CAH A LA COMMUNE - AVENANT N°9

Rapporteur : Le maire

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-4-1 ;

VU le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.512-6 à L.512-17 et L.516-1 ;

VU le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

VU la délibération du conseil municipal du 16 janvier 2018 adoptant la convention de mise à disposition de personnel en date du 9 février 2018 passée entre la commune de Mommenheim et la Communauté d'Agglomération de Haguenau ;

VU les avenants à la convention des 30 avril 2018, 19 septembre 2018, 13 novembre 2018, 2 avril 2019, 10 novembre 2020, 4 octobre 2021, du 18 octobre 2022 et du 22 décembre 2023 portant actualisation de la convention ;

CONSIDERANT le recrutement d'un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs à hauteur de 100% à compter du 1^{er} août 2024 ;

CONSIDERANT le recrutement d'un agent du cadre d'emploi des adjoints techniques à hauteur de 39,17% à compter du 1^{er} septembre 2024 ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant n°9 à la convention de mise à disposition de personnel passée entre la commune de Mommenheim et la Communauté d'Agglomération de Haguenau telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF, maire.**



Le (la) secrétaire de séance, **Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER, adjointe au maire.**

